



Code de conduite – Résumé des politiques clés

TFO Canada s’engage à respecter les normes éthiques et professionnelles les plus rigoureuses. En tant qu’organisation non gouvernementale internationale, nous exerçons nos activités en toute honnêteté, intégrité, et ce, conformément à toutes les lois applicables.

Nous avons défini et instauré les présentes politiques clés en matière de pratiques exemplaires pour nous assurer que nous respectons et dépassons même nos obligations statutaires. Les points ci-dessous sont un résumé des politiques constituant notre code de conduite.

Protection

TFO Canada s’engage à assurer la sécurité et le bien-être de tous les exécutants ou bénéficiaires de ses projets. TFO Canada a l’obligation civile, morale et éthique envers son personnel, ses bénéficiaires et ses clients de prôner une tolérance zéro envers l’exploitation, la violence et le harcèlement sexuels. Nous menons des enquêtes rigoureuses sur ces incidents dans les plus brefs délais et prenons des mesures disciplinaires en conséquence.

Environnement

Nous tenons compte de l’impact environnemental de toutes nos activités et opérations. Toutes nos activités sont menées en fonction des répercussions potentielles de notre travail sur l’environnement et des mesures idoines sont prises pour limiter les impacts négatifs. Notre objectif est d’éviter les dommages écologiques, de réduire la pollution, minimiser l’utilisation des ressources et nous assurer que les principaux thèmes du développement durable sont intégrés à l’échelle de l’organisation.

Protection de l’enfance

Notre organisation s’engage à s’assurer que ses services, ses activités et ses opérations sont menés dans le respect des principes internationaux de la protection de l’enfance et des droits des enfants, et ce, conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l’enfant. Nous protégeons les enfants contre l’exploitation et les abus durant la réalisation de nos projets.

Obligation de diligence

TFO Canada s’engage à honorer l’obligation civile et éthique du « devoir de diligence », en s’assurant que son personnel (y compris ses employés, ses sous-traitants ou ses représentants) et les autres parties bénéficient d’une qualité de soins raisonnable pour éviter les dommages

prévisibles. TFO Canada assume la pleine responsabilité d'assurer la protection et le bien-être de son personnel, et de toutes les parties tierces impliquées dans ses activités, y compris les mesures de sécurité appropriées. TFO Canada réalise cela par l'application des lois canadiennes sur la santé et la sécurité, celles de son client ou du pays.

Lutte contre la corruption et la fraude

Quand elle se trouve quelque part, la corruption sape la santé et la crédibilité des institutions sociales, économiques et démocratiques. TFO Canada considère la corruption comme un obstacle majeur au développement de plusieurs pays. Nous prenons les dispositions nécessaires pour éliminer toute forme de corruption de nos pratiques, dont les infractions pénales, les malversations, les pots-de-vin, le chantage, l'utilisation non autorisée d'informations confidentielles et le vol.

Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle des autres sont importants pour nous et nous demandons à nos partenaires et aux bénéficiaires de nos projets d'en faire de même. Cela est manifesté dans les accords et les contrats que nous signons. Tous les nouveaux renseignements techniques, documents et prototypes produits durant une activité entrant dans le cadre d'un projet de TFO Canada doit demeurer sa propriété. Les parties contractantes peuvent également utiliser les ressources de TFO Canada pour leurs activités liées à un de nos projets. TFO Canada doit au préalable approuver la distribution de ces documents.

Conflits d'intérêts

Les intérêts ou les relations personnels ne doivent pas influencer la capacité d'une personne à prendre des décisions professionnelles honnêtes et éthiques qui servent au mieux les intérêts de TFO Canada. Un conflit d'intérêts peut survenir lorsqu'il arrive qu'un jugement soit influencé, ou paraisse être influencé, pour un profit personnel. Chaque employé, consultant, associé, volontaire à TFO Canada adhère à nos lignes directrices relatives aux conflits d'intérêts en signant son engagement en faveur de la présente politique.

Égalité de genre et inclusion sociale

TFO Canada est fermement déterminé à promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, tout en pratiquant et en promouvant toute forme de non-discrimination. Nous prenons de nombreuses mesures pour soutenir l'égalité de genre et l'inclusion sociale dans tous nos projets et toutes nos opérations. Nous encourageons la promotion et la concrétisation de l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes, quel que soit leur sexe, leur âge, leur appartenance ethnique, leur identité sexuelle, leur statut économique ou leur capacité ou leur incapacité.

Pour signaler un incident ou obtenir la version la plus récente de notre code de conduite, contactez-nous à info@tfocanada.ca.

Politiques connexes

Code de déontologie et de conduite

Égalité de genre et inclusion sociale

Protection et prévention de l'exploitation et la violence sexuelles

Environnement et changement climatique

Prévisions des milieux d'affaires

Politique des voyages

Lutte contre le harcèlement

Règlement des plaintes et réclamations

Procédures relatives aux mesures disciplinaires progressives